



Direction générale des territoires

Direction de la programmation, des ressources et des opérations

Service de coordination des affaires autochtones, de l'archéologie et du développement nordique

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE (AUTOMNE 2013)

PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DE LA ROUTE 138, MUNICIPALITÉ DE FRANQUELIN (PROJET N° 154-88-0178)

DIRECTION DE LA CÔTE-NORD



DÉSIRÉE-EMMANUELLE DUCHAINE, CONSULTANTE EN ARCHÉOLOGIE

Mars 2014

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE (AUTOMNE 2013)

PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DE LA ROUTE 138, MUNICIPALITÉ DE FRANQUELIN
(PROJET N° 154-88-0178)

DIRECTION DE LA CÔTE-NORD

(N° de permis de recherche archéologique au Québec : 13-FORN-02)

(N° de dossier du MTQ : 1104-13-AD01)

(N° de contrat du MTQ : 850851017)

Rapport présenté au :

Service de coordination des affaires autochtones, de l'archéologie et du développement nordique
Direction de la programmation, des ressources et des opérations
Direction générale des territoires
Ministère des Transports du Québec

Rapport présenté par :

Désirée-Emmanuelle Duchaine, consultante en archéologie
24, rue Sainte-Ursule, app. 2
Québec (Québec)
G1R 4E2
Téléphone : 418 806-4872
Adresse de courriel : desiree_duchaine@hotmail.com

Mars 2014

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|-----|
| TABLE DES MATIÈRES | ii |
| LISTE DES TABLEAUX..... | iii |
| LISTE DES FIGURES..... | iv |
| LISTE DES PHOTOGRAPHIES..... | v |
| ÉQUIPE DE RÉALISATION..... | vi |
| | |
| 1. INTRODUCTION | 1 |
| 1.1 Mandat..... | 5 |
| 1.2 Cadre méthodologique | 5 |
| | |
| 2. INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE..... | 8 |
| 2.1 Projet n° 154-88-0178, municipalité de Franquelin, réaménagement de la route 138 | 8 |
| 2.1.1 État des connaissances en archéologie | 8 |
| 2.1.2 Résultats | 8 |
| | |
| 3. CONCLUSION | 29 |
| | |
| 4. BIBLIOGRAPHIE | 30 |
| | |
| ANNEXE A : CATALOGUE DES PHOTOGRAPHIES..... | 31 |

LISTE DES TABLEAUX

| | | |
|-----------|---|----|
| Tableau 1 | Identification du projet routier inventorié sur le territoire de la Direction de la Côte-Nord | 1 |
| Tableau 2 | Sites archéologiques connus dans la zone d'étude, projet n° 154-88-0178, municipalité de Franquelin, réaménagement de la route 138 | 10 |
| Tableau 3 | Bien culturel immobilier répertorié dans le Répertoire du patrimoine culturel du Québec et présent dans la zone d'étude, projet n° 154-88-0178, municipalité de Franquelin, réaménagement de la route 138 | 10 |
| Tableau 4 | Inventaire archéologique – Synthèse des activités – Projet n° 154-88-0178, municipalité de Franquelin, réaménagement de la route 138 | 19 |

LISTE DES FIGURES

| | | |
|-----------|---|----|
| Figure 1 | Localisation générale du projet routier inventorié (Ministère des Transports du Québec, Direction de la Côte-Nord, 1 : 500 000 [extrait]) | 3 |
| Figure 2 | Localisation du projet n° 154-88-0178, municipalité de Franquelin, réaménagement de la route 138 (Ministère des Transports du Québec, 2013, <i>Évaluation du potentiel archéologique. Étude d'impact sur l'environnement. Réaménagement d'un tronçon de la route 138 dans le secteur des lacs à Thompson et du lac à la Ligne, municipalité de Franquelin (projet n° 154-88-0178)</i> , p. 14)..... | 11 |
| Figure 3 | Localisation sur photo aérienne du projet n°154-88-0178, municipalité de Franquelin, réaménagement de la route 138 (Ministère des Transports du Québec) | 12 |
| Figure 4 | Localisation des secteurs 1 et 2 du projet n°154-88-0178, municipalité de Franquelin, réaménagement de la route 138 (Ministère des Transports du Québec, plan n° CH154880178-F01, 2013-08-02 [extrait])..... | 13 |
| Figure 5 | Localisation du secteur 2 du projet n°154-88-0178, municipalité de Franquelin, réaménagement de la route 138 (Ministère des Transports du Québec, plan n° CH154880178-F01, 2013-08-02 [extrait])..... | 14 |
| Figure 6 | Localisation du secteur 2 du projet n°154-88-0178, municipalité de Franquelin, réaménagement de la route 138 (Ministère des Transports du Québec, plan n° CH154880178-F01, 2013-08-02 [extrait])..... | 15 |
| Figure 7 | Localisation du secteur 2 du projet n°154-88-0178, municipalité de Franquelin, réaménagement de la route 138 (Ministère des Transports du Québec, plan n° CH154880178-F01, 2013-08-02 [extrait])..... | 16 |
| Figure 8 | Localisation du secteur 2 du projet n°154-88-0178, municipalité de Franquelin, réaménagement de la route 138 (Ministère des Transports du Québec, plan n° CH154880178-F01, 2013-08-02 [extrait])..... | 17 |
| Figure 9 | Séquence stratigraphique type observée à la hauteur du chaînage 2+680 (secteur 1)..... | 20 |
| Figure 10 | Séquence stratigraphique type observée à la hauteur du chaînage 4+200 (secteur 2)..... | 21 |
| Figure 11 | Séquence stratigraphique type observée à la hauteur du chaînage 5+440 (secteur 2)..... | 22 |

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Photo page couverture

Vue générale des perturbations affectant l'emprise à la hauteur du chaînage 2+920, vers l'ouest (DUCD-13-0178-006)

| | | |
|----------|---|----|
| Photo 1 | Vue générale du secteur 1 à la hauteur du chaînage 2+640, vers le nord-est (DUCD-13-0178-001) | 23 |
| Photo 2 | Vue générale du secteur 1 à la hauteur du chaînage 2+800, vers l'ouest (DUCD-13-0178-003) | 23 |
| Photo 3 | Séquence stratigraphique type observée au centre du secteur 1 (chaînage 2+680), vers l'est (DUCD-13-0178-002)..... | 24 |
| Photo 4 | Vue générale du secteur 2 à la hauteur du chaînage 4+760, terrain bouleversé, vers le nord-est (DUCD-13-0178-027)..... | 24 |
| Photo 5 | Vue générale du secteur 2 à la hauteur du chaînage 3+520, vers le nord-ouest (DUCD-13-0178-014) | 25 |
| Photo 6 | Vue générale du secteur 2 à la hauteur du chaînage 4+180, vers le sud (DUCD-13-0178-019) | 25 |
| Photo 7 | Vue générale du secteur 2 à la hauteur du chaînage 5+260, pente et roc affleurant, vers l'ouest (DUCD-13-0178-060)..... | 26 |
| Photo 8 | Vue générale du secteur 2 à la hauteur du chaînage 5+050, vers l'est (DUCD-13-0178-040)..... | 26 |
| Photo 9 | Vue générale du secteur 2 à la hauteur du chaînage 5+800, vers l'ouest (DUCD-13-0178-054) | 27 |
| Photo 10 | Séquence stratigraphique observée par endroits dans le secteur 2 (chaînage 4+200), vers le nord (DUCD-13-0178-020)..... | 27 |
| Photo 11 | Séquence stratigraphique podzolique observée dans le secteur 2 (chaînage 5+440), vers le nord (DUCD-13-0178-045)..... | 28 |
| Photo 12 | Séquence stratigraphique observée par endroits dans le secteur 2 (chaînage 4+740), vers le nord-ouest (DUCD-13-0178-029)..... | 28 |

ÉQUIPE DE RÉALISATION

MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

Direction générale des territoires

Direction de la programmation, des ressources et des opérations

Service de coordination des affaires autochtones, de l'archéologie et du développement nordique

Isabelle Bêty, archéologue

Ghislain Gagnon, archéologue

DÉSIRÉE-EMMANUELLE DUCHAINE, CONSULTANTE EN ARCHÉOLOGIE

Désirée-Emmanuelle Duchaine, archéologue, chargée de projet

Nicolas Fortier, responsable de terrain, inventaire et rédaction

Tommy Simon Pelletier, technicien en archéologie

Louis-Carl Pouliot-Bolduc, technicien en archéologie

François Pellerin, cartographe

1. INTRODUCTION

Ce rapport présente les résultats d'un inventaire archéologique réalisé dans l'emprise du projet n° 154-88-0178 visant le réaménagement de la route 138 comprenant la correction de quelques courbes. Ce projet est localisé dans les limites de la municipalité de Franquelin, sur le territoire de la Direction territoriale de la Côte-Nord du ministère des Transports du Québec (MTQ) (tableau 1; figure 1). L'objectif de cette intervention était de vérifier la présence ou l'absence de sites archéologiques dans l'emprise projetée du projet visé et, le cas échéant, de localiser, d'évaluer et d'identifier ceux-ci. En effet, bien qu'aucun site archéologique connu ne soit localisé dans l'emprise de ce dernier, les nombreuses recherches qui ont été menées dans la MRC de Manicouagan ont révélé la présence de plusieurs sites archéologiques témoignant de l'occupation de ce territoire durant la préhistoire. Par ailleurs, ces travaux préventifs s'inscrivent dans le cadre de la Loi sur la qualité de l'environnement (ch. Q-2) et vise à évaluer les impacts possibles des travaux sur le patrimoine archéologique québécois. Le rapport présente une description du mandat ainsi que les méthodes et techniques utilisées. Les résultats sont ensuite présentés, accompagnés de tableaux, de figures et de photographies. L'inventaire archéologique a été effectué les 16 et 17 novembre 2013 par une équipe constituée d'un archéologue responsable de terrain et de deux techniciens en archéologie.

Tableau 1 Identification du projet routier inventorié sur le territoire de la Direction de la Côte-Nord

| N° de projet | Localisation et description | Date de réalisation | Nombre de puits de sondage | Résultat |
|---------------------|--|----------------------------|-----------------------------------|-----------------|
| 154-88-0178 | Municipalité de Franquelin, route 138, réaménagement de la route | 14 et 15 novembre 2013 | 194 | Négatif |

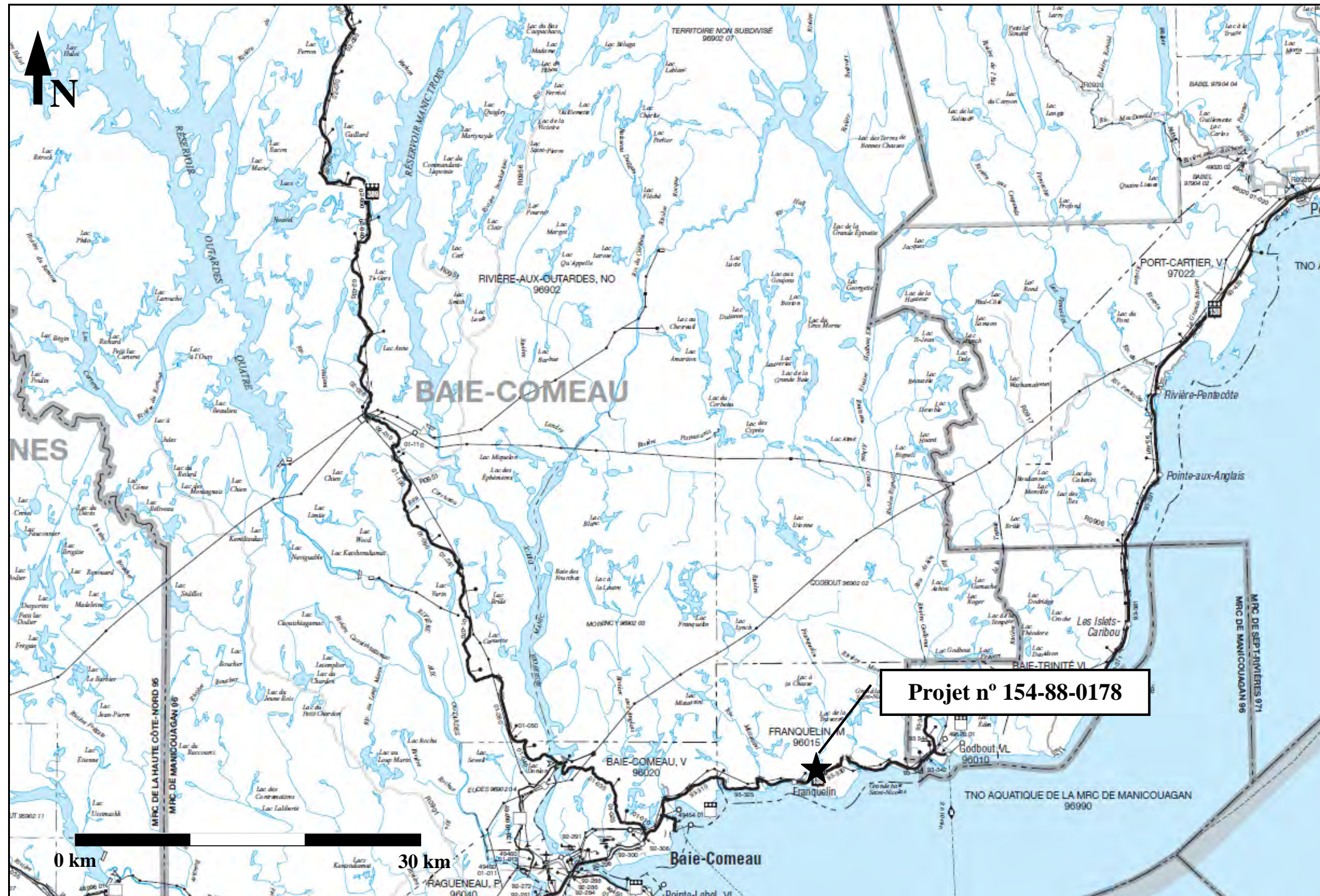


Figure 1 Localisation générale du projet routier inventorié (Ministère des Transports du Québec, Direction de la Côte-Nord, 1 : 500 000 [extrait])

1.1 Mandat

Le mandat tel que décrit au contrat est le suivant :

- Le prestataire doit effectuer les expertises archéologiques requises par le Ministère ainsi que par les lois et règlements en vigueur afin d'évaluer le potentiel archéologique présent dans les limites des projets ciblés pour le territoire géré par la Direction de la Côte-Nord.
- Le cas échéant, le prestataire doit proposer des mesures d'intervention et de protection des données et des biens archéologiques.
- Le cas échéant, le prestataire doit effectuer les expertises requises afin de protéger les biens et les données archéologiques dans le but de réduire les impacts relatifs à la présence de patrimoine archéologique dans les limites des projets du Ministère et de réduire les impacts des projets du Ministère sur le patrimoine archéologique.
- Le prestataire doit transmettre au responsable de projet tous les biens livrables soit : un rapport d'étape pour chaque intervention sur le terrain ou lorsqu'exigé par le Ministère et un rapport de recherche par type d'expertises (inventaire et surveillance archéologiques en l'absence de site archéologique connu, fouille et surveillance archéologiques dans les limites d'un site connu, synthèse historique et étude de potentiel archéologique).

1.2 Cadre méthodologique

La méthodologie employée est conforme à celle prescrite par le MTQ :

- Effectuer, préalablement à la réalisation de toute expertise archéologique, les recherches documentaires ayant trait à la réalisation et à la localisation d'inventaires archéologiques, à la présence de sites archéologiques préhistoriques et historiques connus à proximité et dans l'emprise d'un projet de construction devant être inventorié;
- Effectuer, préalablement à la réalisation d'une expertise archéologique, les recherches documentaires ayant trait à la période historique, tant euroquébécoise qu'amérindienne, pour fins de compréhension d'éventuelles mises au jour de vestiges d'occupation humaine et d'intégration du contexte culturel devant être inclus dans un rapport de recherche archéologique;
- Effectuer, préalablement à la réalisation d'une expertise archéologique, les recherches documentaires permettant la reconstitution théorique de la paléogéographie pertinente à la compréhension de l'occupation humaine ancienne du contexte du projet de construction devant être inventorié;
- Effectuer un ou des inventaires archéologiques visant à vérifier la présence ou l'absence de sites préhistoriques et historiques amérindiens ainsi qu'historiques euroquébécois;

- Une inspection visuelle devra être effectuée sur l'ensemble de l'emprise d'un projet de construction, préalablement à la réalisation d'éventuels sondages exploratoires. L'objectif de l'inspection visuelle est d'identifier tous les secteurs où une intervention archéologique est praticable ou non praticable ainsi que des vestiges archéologiques qui pourraient être visibles à la surface du sol;
- Feront exception aux sondages archéologiques, les affleurements rocheux de surface, les pentes excessives, les zones humides, les cours et les plans d'eau ainsi que les aires où des enlèvements de matériaux meubles ou des bouleversements divers rendent inutile ou impossible la réalisation de sondages archéologiques;
- Les travaux d'inventaires archéologiques seront réalisés par inspections visuelles et sondages manuels systématiquement disposés, en alternance, à tous les quinze ou dix mètres, selon le contexte. Chaque puits de sondage archéologique devra couvrir une superficie minimale de 900 cm². L'excavation de puits de sondage sera réalisée à la pelle en vérifiant minutieusement à la truelle le contenu excavé, en déstructurant le couvert végétal et organique superficiel et en atteignant le niveau de sol considéré stérile.
- Des sondages tests devront être effectués à tous les 500 m sur la ligne de sondages centrale ou à chaque fois que le terrain présente des différences significatives ou des particularités au niveau stratigraphique. Chaque sondage test devra avoir des dimensions de 50 cm sur 50 cm et atteindre une profondeur minimale de 80 cm. Les coupes stratigraphiques des sondages tests devront être dessinées. Enfin, les coordonnées géographiques ainsi que l'altitude de chacun d'eux devront être enregistrées.
- Lorsqu'un site archéologique est découvert ou identifié au cours d'un inventaire archéologique, celui-ci doit être localisé, délimité puis, qualitativement et quantitativement évalué;
- Lorsque des biens archéologiques sont mis au jour lors de sondages ou observés en surface, des sondages supplémentaires doivent être réalisés en périphérie à une distance maximale de cinq mètres les uns des autres afin de déterminer l'étendue et de procéder à l'évaluation du site archéologique identifié;
- Les sondages supplémentaires réalisés en périphérie d'un sondage positif devront être de 50 cm sur 50 cm et être excavés à la pelle;
- Les biens archéologiques identifiés dans les sondages devront être localisés par rapport à la couche de sol de référence;
- Toutes les mesures, plans et relevés stratigraphiques et photographiques nécessaires à la compréhension des biens archéologiques seront prises;
- Tous les sondages positifs devront être précisément localisés en fonction de l'arpentage existant ou sinon arpentés sur le terrain à partir d'un point de référence identifiable et tous les sondages effectués devront être comptabilisés; sondages archéologiques positifs et négatifs différenciés;

- Dans le cas de l'implantation d'un quadrillage ou d'alignements de sondages, un plan de référence devra être préparé et joint au rapport;
- Tous les sondages archéologiques devront être obligatoirement remblayés;
- Tout aménagement, structure ou organisation de l'espace, de nature anthropique, à l'état de vestige autre qu'archéologique, devra être l'objet d'une description détaillée, d'un relevé cartographique à l'échelle du plan de construction, d'un croquis et d'un relevé photographique;
- Chaque site archéologique identifié devra être évalué en tenant compte de son intégralité physique et une description de son contexte environnemental devra être complétée;
- Le cas échéant, le prestataire devra proposer des mesures de protection, de sauvetage, de fouille et de mise en valeur du patrimoine archéologique identifié dans l'emprise d'un projet de construction, en fonction des caractéristiques des sites archéologiques éventuellement identifiés ainsi que de la menace appréhendée par la réalisation des travaux devant être effectués par le Ministère ou pour le compte de celui-ci.

L'équipe de recherche s'est conformée à l'ensemble des exigences méthodologiques applicables en vertu des caractéristiques de l'intervention.

2. INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

2.1 Projet n° 154-88-0178, municipalité de Franquelin, réaménagement de la route 138

2.1.1 État des connaissances en archéologie

Selon le registre de l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ) du ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCC) (MCC 2013a), quatre sites archéologiques sont actuellement connus dans une zone d'étude de 10 km de rayon ayant comme centre le projet de réaménagement (figure 2; tableau 2). Les sites DhDw-1 et 2 témoignent d'une occupation de la zone d'étude durant la période préhistorique tandis que les sites DhDw-4 et 5 sont associés à la période historique. D'autre part, la consultation du registre cartographique des sites et zones d'interventions archéologiques du Québec tenu par le MCC a révélé que huit interventions archéologiques ont été réalisées dans les limites de cette même zone (Castonguay, D. et Chevrier, D. 1976; Ethnoscop2007 et 2007g; Patrimoine Experts 2006b; Pinal, J.-Y. 2004e, 2005b, 2007j et 2009g) (MCC 2013b). Aucun de ces inventaires n'a toutefois été effectué dans les limites de l'emprise du projet. Enfin, le Répertoire du patrimoine culturel du Québec (RPCQ) indique qu'un seul bien culturel immobilier est localisé dans la zone d'étude (figure 2; tableau 3) (MCC 2013c). Il s'agit de l'église de Saint-Étienne construite au cours des années 1937 et 1938.

2.1.2 Résultats

Un inventaire archéologique a été réalisé dans le cadre du projet de réaménagement d'une section de la route 138 localisée dans les limites de la municipalité de Franquelin (figures 2 et 3). Cette intervention a été effectuée les 14 et 15 novembre 2013 par une équipe constituée d'un archéologue responsable de terrain spécialisé en préhistoire et de deux techniciens.

L'emprise de ce projet est localisée entre les chaînages 2+292 et 6+340 de la route 138. Elle s'étend donc sur une longueur approximative de 4 048 m et sur une largeur variant entre 19 m et 46 m, pour une superficie totale d'environ 85 064 m². L'extrémité ouest de l'emprise du projet est située à 2,42 km de l'embouchure de la rivière Franquelin tandis que le projet se termine juste à l'est du lac de la Ligne. Par ailleurs, l'emprise traverse des terrains peu variés caractérisés par une végétation peu diversifiée. L'emprise du projet a d'abord fait l'objet d'une inspection visuelle qui s'est toutefois révélée incomplète en raison de la présence de neige au sol. Cette dernière a toutefois permis de diviser l'emprise du projet en deux secteurs distincts définis en fonction des caractéristiques du terrain.

Secteur 1

Le secteur 1 est localisé entre les chaînages 2+292 et 2+800 (figure 4; tableau 4). Il s'étend sur une longueur de 508 m et sur une largeur variant entre 19 m et 32 m, pour une superficie totale approximative de 9 144 m². Il correspond à l'emprise de la route actuelle ainsi qu'à son fossé bordé par un bourrelet de terre constitué par les déblais issus du creusement de ce dernier. Dans sa partie est, un étroit replat d'environ 30 m de largeur est situé entre la route et un marais localisé du côté sud de la route (photos 1 et 2). Un petit ruisseau partiellement aménagé traverse également du nord au sud l'emprise à la hauteur du chaînage 2+650. Le terrain est recouvert par

une pessière à sapins plus ou moins ouverte comprenant plusieurs arbres morts. Le sol y est parfois recouvert d'une épaisse mousse et est, dans les dépressions, gorgé d'eau. La réalisation de sondages s'est limitée à la partie est de ce secteur où 21 sondages ont été réalisés. Le type de sol observé dans ce secteur est un podzol plus ou moins bien formé. Sous un niveau de mousse et d'humus (0,12 m), on observe un sable très fin gris friable (horizon Ae) (0,14 m) recouvrant un sable humique brun friable (horizon Bfh) (0,10 m) et finalement un sable très fin ou un limon gris friable (horizon C) (0,30 m) (figure 9; photo 3). L'excavation de ces sondages a dû être interrompue en raison de l'atteinte de la nappe phréatique. Dans certains d'entre eux, la présence de fragments de roc désagrégé a été observée à une profondeur d'environ 0,25 m. Celui-ci n'est généralement surmonté que par un horizon Ae.

Secteur 2

Le secteur 2 est localisé entre les chaînages 2+800 et 6+340 (figures 4 à 8; tableau 4). Il s'étend sur une longueur de 3 540 m et sur une largeur variant entre 19 m et 46 m, pour une superficie totale approximative de 75 920 m². Il correspond à un terrain au relief qui varie de moyennement à très accidenté et dont le centre-ligne a parfois été bouleversé ou rasé par le passage de la machinerie lourde (photo 4). Ce secteur est caractérisé par des pentes plus ou moins abruptes pouvant atteindre jusqu'à 70° d'inclinaison (photos 5 et 6). Bien qu'on y retrouve principalement des pessières à sapins, des bétulaies et des sapinières à épinettes, quelques endroits, notamment les terrains qui ont été bouleversés, sont recouverts de hautes herbes. De plus, le roc affleure à maints endroits, principalement sur le bord de la route et dans les autres zones bouleversées (photo 7). L'emprise du projet croise à quelques reprises l'actuelle route 138 ainsi qu'une ligne hydro-électrique tandis qu'elle longe dans sa partie est, la rive nord des lacs à Thompson (lac de l'Étape) et de la Ligne (photos 8 et 9). Ces zones ont d'ailleurs été grandement perturbées par l'aménagement de la route 138. De plus, quelques entrées de maisons en terre battue sont présentes dans l'emprise du projet. Au total, 173 sondages ont été réalisés dans le secteur 2. Par ailleurs, la stratigraphie observée est très variable d'un sondage à l'autre. Dans la partie ouest du secteur 2, un sondage test a permis d'observer la présence d'un humus (0,12 m) reposant successivement sur un sable gris très fin et friable (0,07 m) et sur un sable humique brun et friable (0,35 m). L'excavation de ce sondage s'est interrompue sur un sable humique induré qui n'a pu être creusé profondément (figure 10; photo 10).

Dans la partie est du secteur 2, bien qu'un sol podzolique ait parfois été observé, une séquence stratigraphique beaucoup plus simple apparaît généralement dans la plupart des sondages. Le podzol observé est généralement caractérisé par un niveau d'humus (0,11 m) reposant successivement sur un sable humique noirâtre friable (horizon Ah) (0,02 m), un sable grisâtre friable (horizon Ae) (0,05 m), un sable brun orangé friable (horizon Bf) (0,20 m) et enfin un sable jaune-vert compact (horizon C) (0,13 m) (figure 11; photo 11). Autrement, la stratigraphie observée se limite à un niveau de mousse et d'humus (0,12 m) reposant sur un limon organique brun friable (0,03 m). Le roc en place a été atteint à environ 0,15 m de profondeur (photo 12).

En plus de l'inspection visuelle, 194 sondages manuels ont été effectués. La réalisation de cet inventaire archéologique n'a toutefois pas conduit à la découverte de nouveaux sites archéologiques. Le MTQ peut donc réaliser les travaux prévus sans contrainte du point de vue de l'archéologie.

Tableau 2 Sites archéologiques connus dans la zone d'étude, projet n° 154-88-0178, municipalité de Franquelin, réaménagement de la route 138

| Code Borden | Appartenance culturelle | Fonction du site | Localisation | Distance du site vs projet | Référence (Source ISAQ) |
|-------------|--|-----------------------------|--|----------------------------|---|
| DhDw-1 | Amérindien préhistorique indéterminé (12 000-450 ans AA) | N.D. | À l'extrémité ouest du delta de la rivière Godbout, sur une terrasse surplombant le fleuve | 9,7 km | Castonguay, D. et Chevrier, D., 1976 |
| DhDw-2 | Amérindien préhistorique indéterminé (12 000-450 ans AA) | N.D. | À l'ouest de l'embouchure de la rivière Godbout | 9,8 km | Castonguay, D. et Chevrier, D., 1976; Chevrier, D., 1978 |
| DhDw-4 | Historique XIX ^e siècle | Pêche | Dans l'Anse à la Croix, à environ 4 km à l'est de l'embouchure de la rivière Franquelin | 4 km | Lueger, R., 1979; Chism, J.V., 1980a; Fortin, J., 1978 |
| DhDw-5 | Historique 1900-1950 | Domestique Technologique | Rive nord-est de la grande baie Saint-Nicolas | 5,3 km | Lueger, R., 1979; Chism, J.V., 1980a; Fortin, J., 1978; Moss, W. 1984 |

Tableau 3 Bien culturel immobilier répertorié dans le Répertoire du patrimoine culturel du Québec et présent dans la zone d'étude, projet n° 154-88-0178, municipalité de Franquelin, réaménagement de la route 138

| Bien culturel | Statut | Période | Localisation | Distance du site vs projet |
|-------------------------|------------|-----------|------------------------------|----------------------------|
| Église de Saint-Étienne | Inventorié | 1937-1938 | Rue des Érables à Franquelin | 3,5 km |

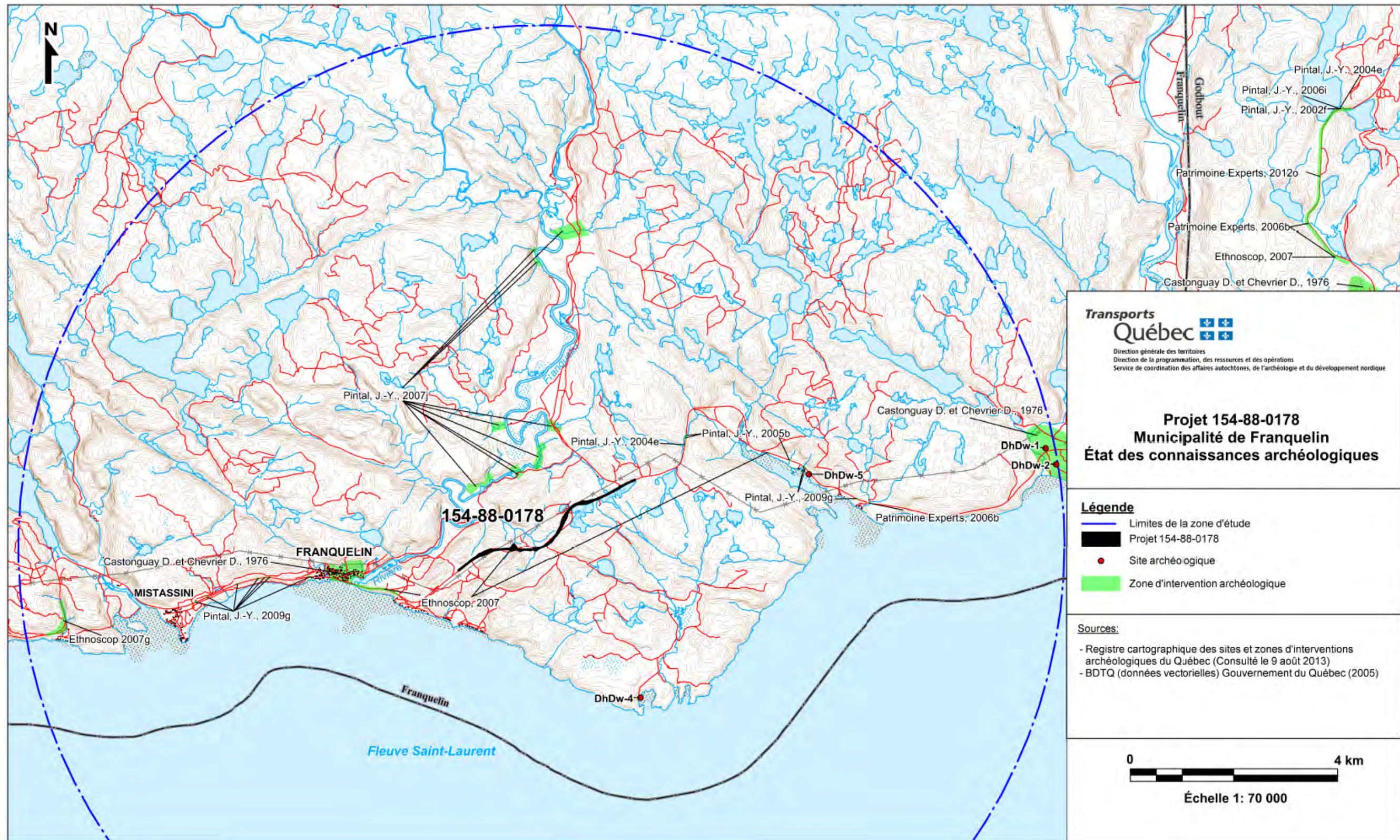


Figure 2 Localisation du projet n° 154-88-0178, municipalité de Franquelin, réaménagement de la route 138 (Ministère des Transports du Québec, 2013, *Évaluation du potentiel archéologique. Étude d'impact sur l'environnement. Réaménagement d'un tronçon de la route 138 dans le secteur des lacs à Thompson et du lac à la Ligne, municipalité de Franquelin (projet n° 154-88-0178)*, p. 14)

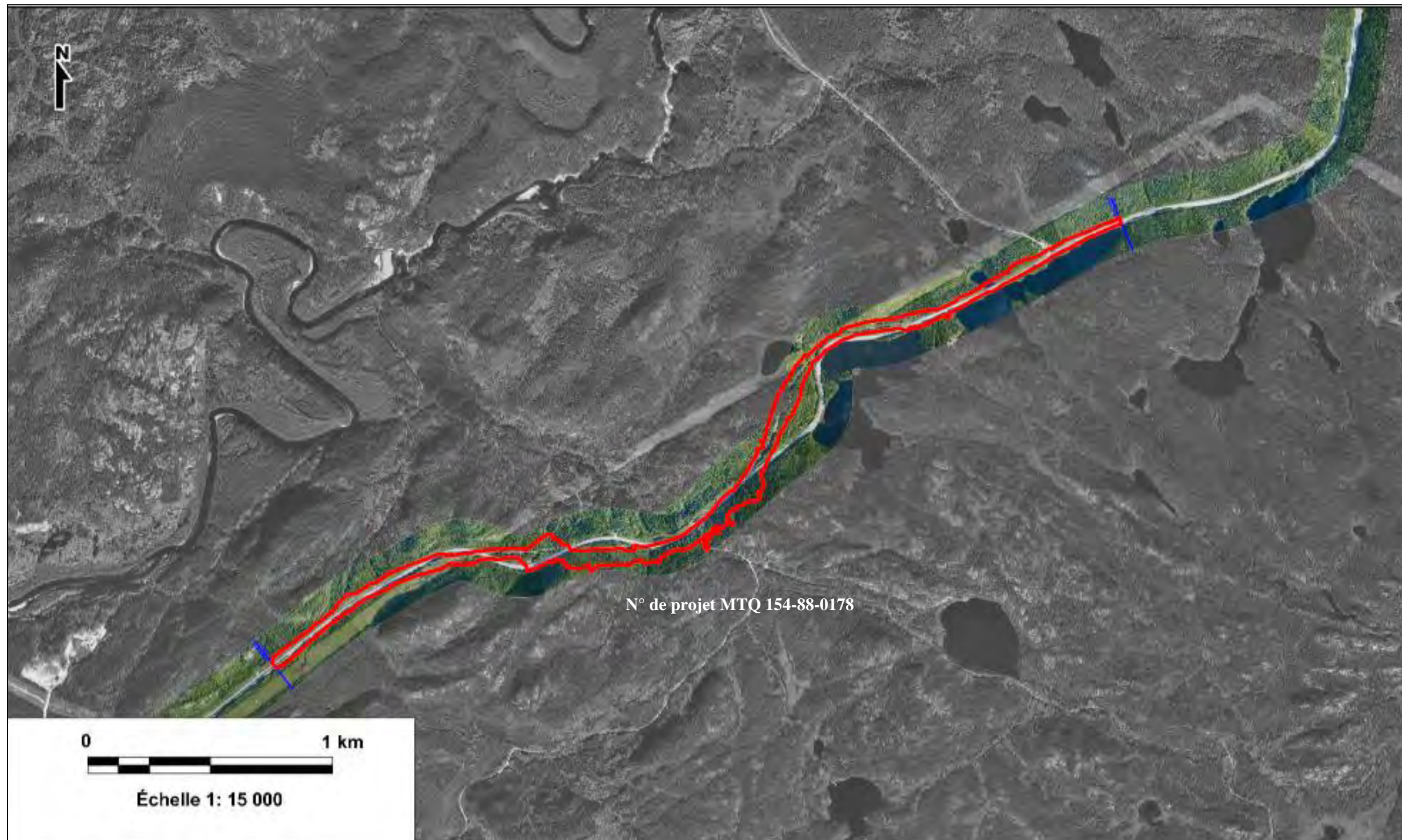


Figure 3 Localisation sur photo aérienne du projet n°154-88-0178, municipalité de Franquelin, réaménagement de la route 138 (Ministère des Transports du Québec)

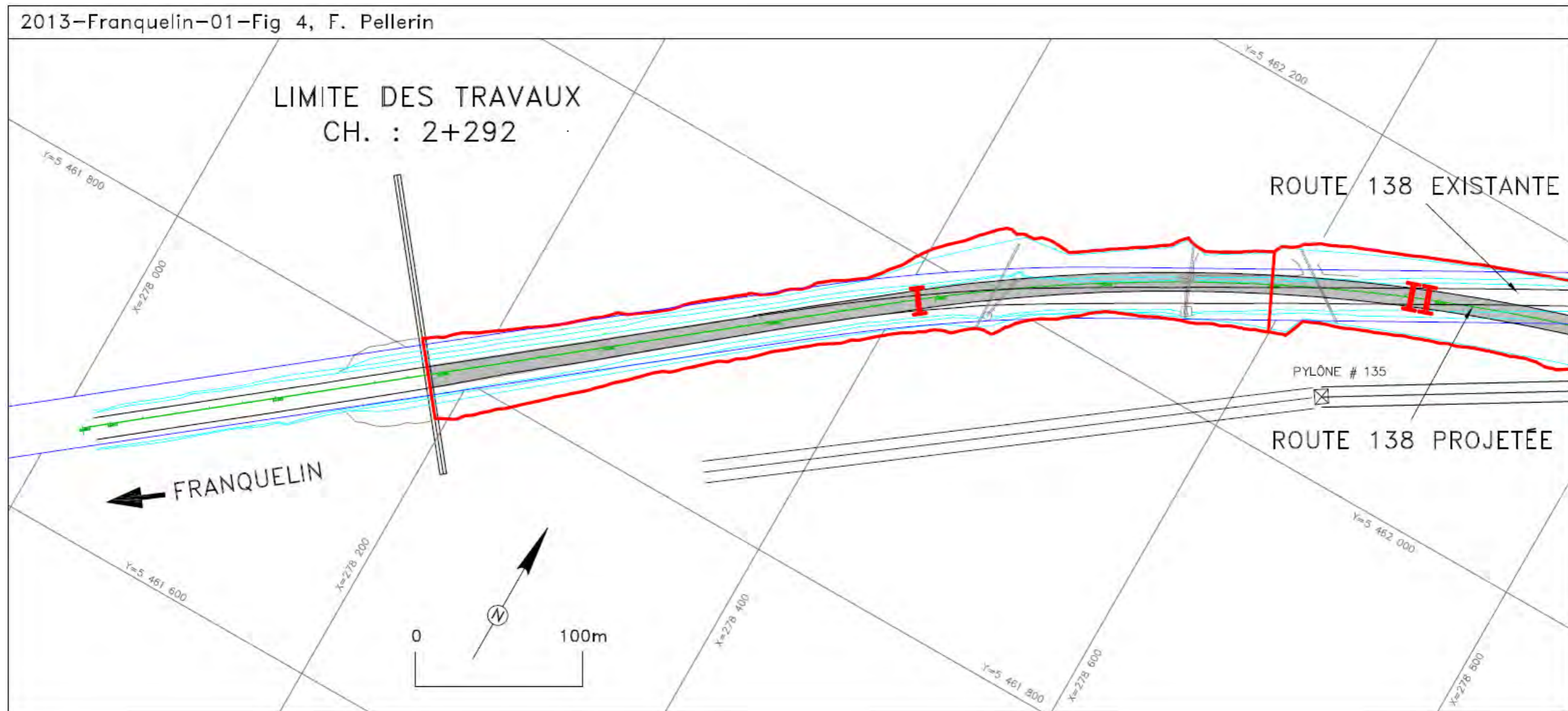


Figure 4 Localisation des secteurs 1 et 2 du projet n°154-88-0178, municipalité de Franquelin, réaménagement de la route 138 (Ministère des Transports du Québec, plan n° CH154880178-F01, 2013-08-02 [extrait])

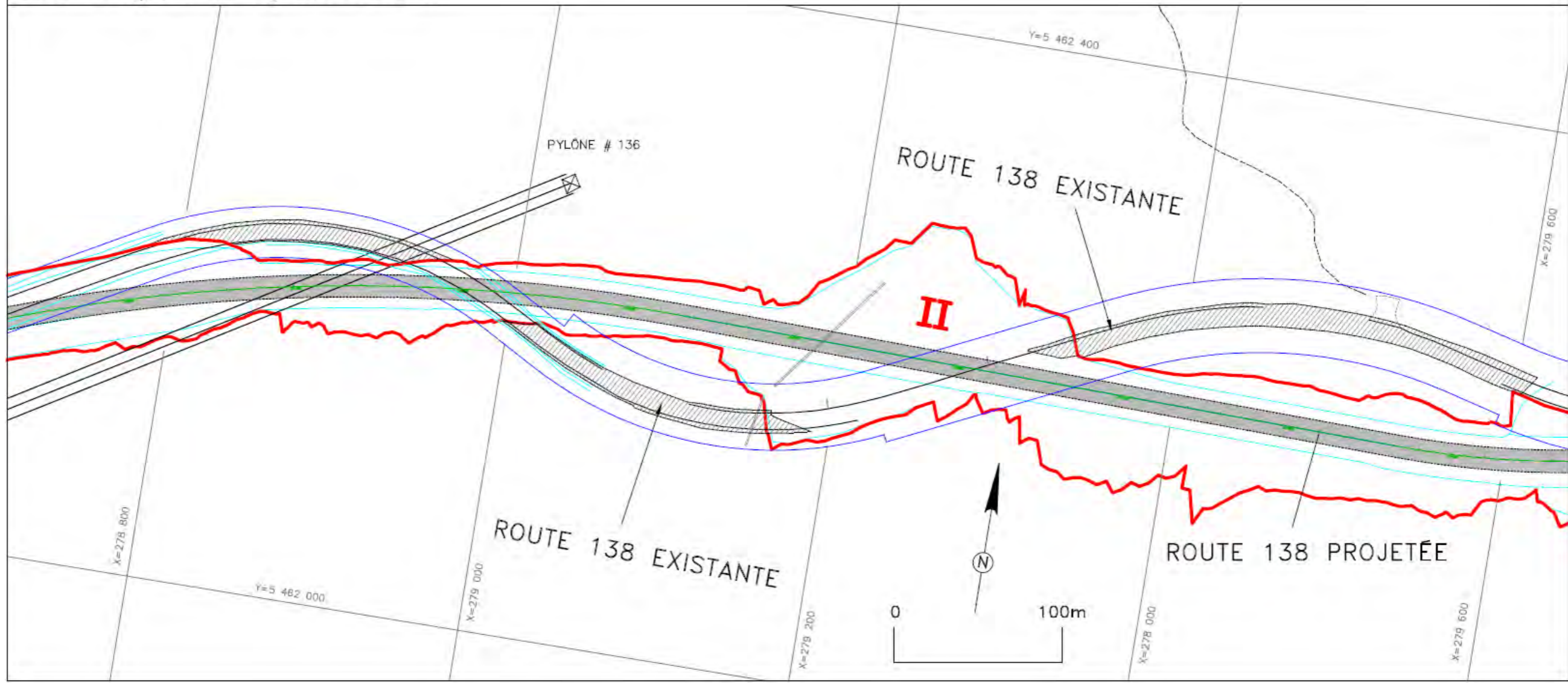


Figure 5 Localisation du secteur 2 du projet n°154-88-0178, municipalité de Franquelin, réaménagement de la route 138 (Ministère des Transports du Québec, plan n° CH154880178-F01, 2013-08-02 [extrait])

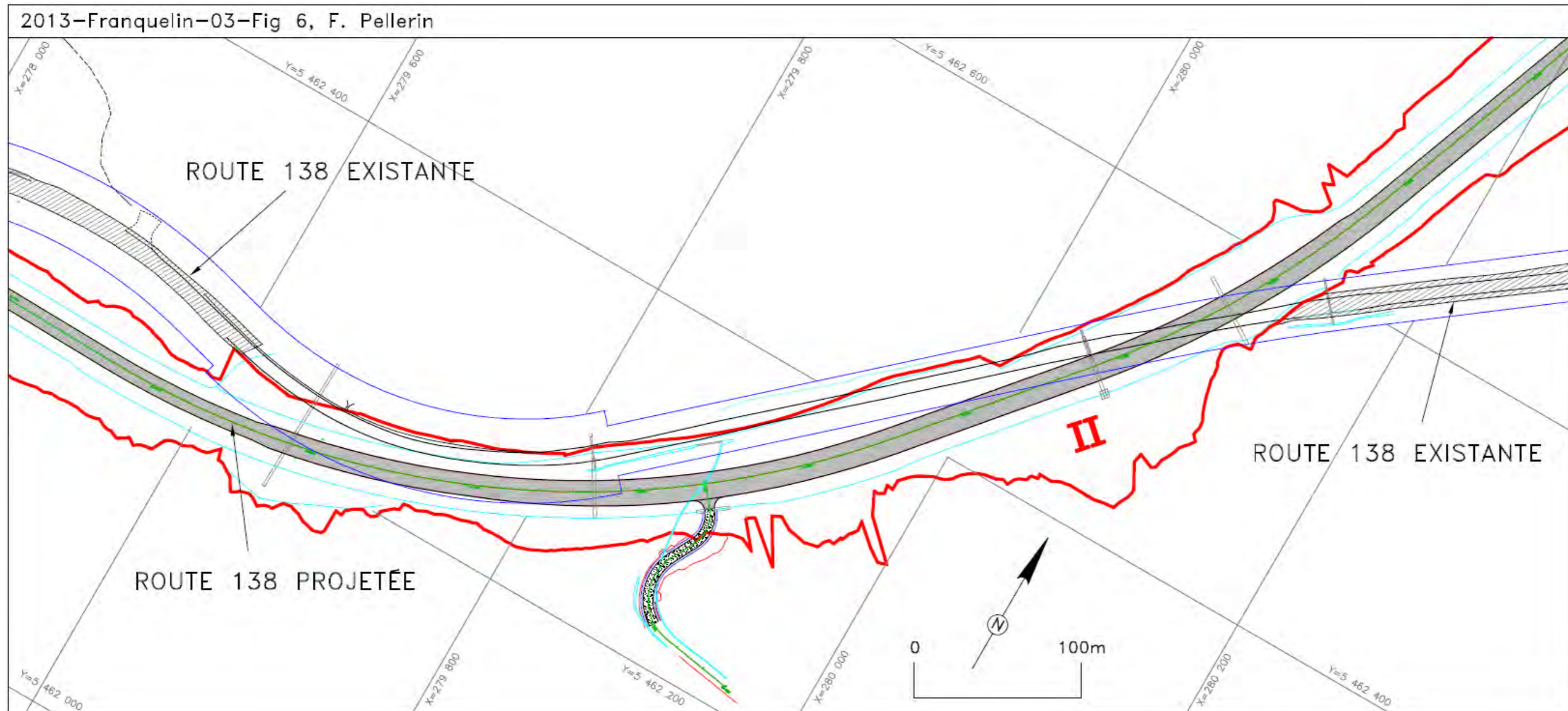


Figure 6 Localisation du secteur 2 du projet n°154-88-0178, municipalité de Franquelin, réaménagement de la route 138 (Ministère des Transports du Québec, plan n° CH154880178-F01, 2013-08-02 [extrait])

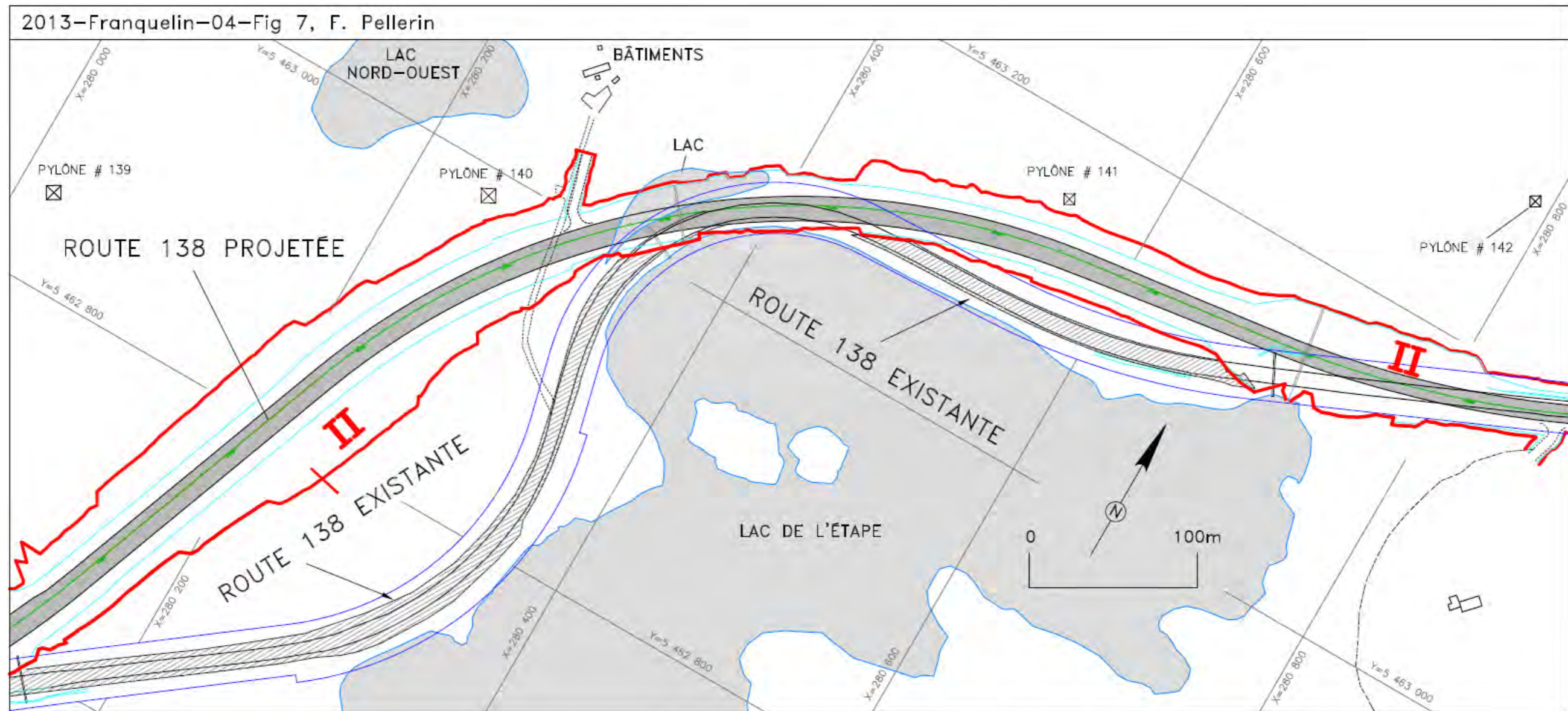


Figure 7 Localisation du secteur 2 du projet n°154-88-0178, municipalité de Franquelin, réaménagement de la route 138 (Ministère des Transports du Québec, plan n° CH154880178-F01, 2013-08-02 [extrait])

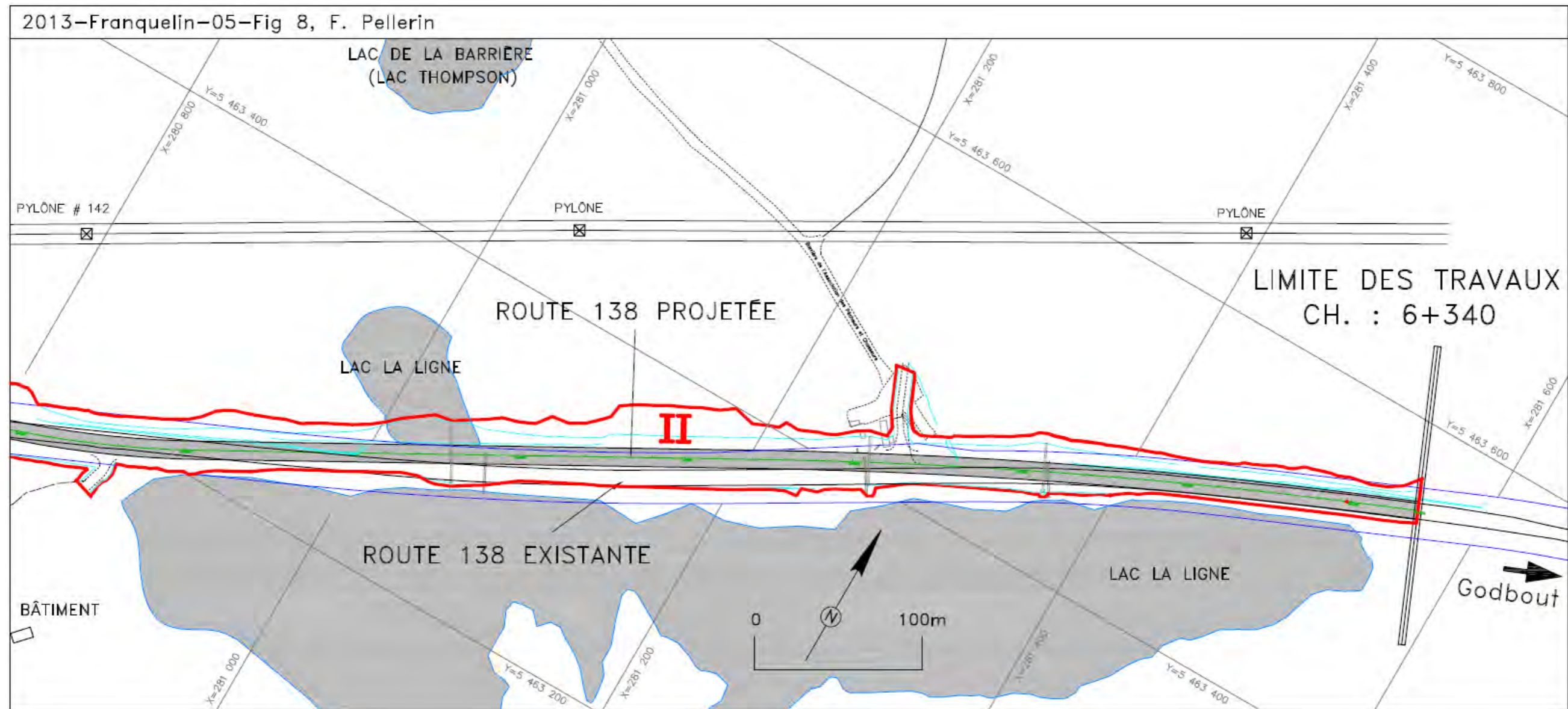


Figure 8 Localisation du secteur 2 du projet n°154-88-0178, municipalité de Franquelin, réaménagement de la route 138 (Ministère des Transports du Québec, plan n° CH154880178-F01, 2013-08-02 [extrait])

Tableau 4 Inventaire archéologique – Synthèse des activités – Projet n° 154-88-0178, municipalité de Franquelin, réaménagement de la route 138

| Identification des secteurs | Localisation | | | | | Nombre de sondages | | Observations | |
|-----------------------------|--------------|-------|--------------|-------------|--|--------------------|-----|------------------|--|
| | Début | Fin | Distance (m) | Largeur (m) | Superficie approximative (m ²) | (+) | (-) | Topographie | Remarques |
| I | 2+292 | 2+800 | 508 | 19-32 | 9 144 | 0 | 21 | Plane | Emprise de la route 138 et replat du côté sud. |
| II | 2+800 | 6+340 | 3 540 | 19-46 | 75 920 | 0 | 173 | Très irrégulière | Pentes dont l'inclinaison varie entre 20° et 70°. Secteur recouvert d'épinettes, de sapins et de bouleaux. Roc affleure à quelques endroits. Quelques terrains sont bouleversés. |
| TOTAL | | | 4 048 | | 85 064 | 0 | 194 | | |

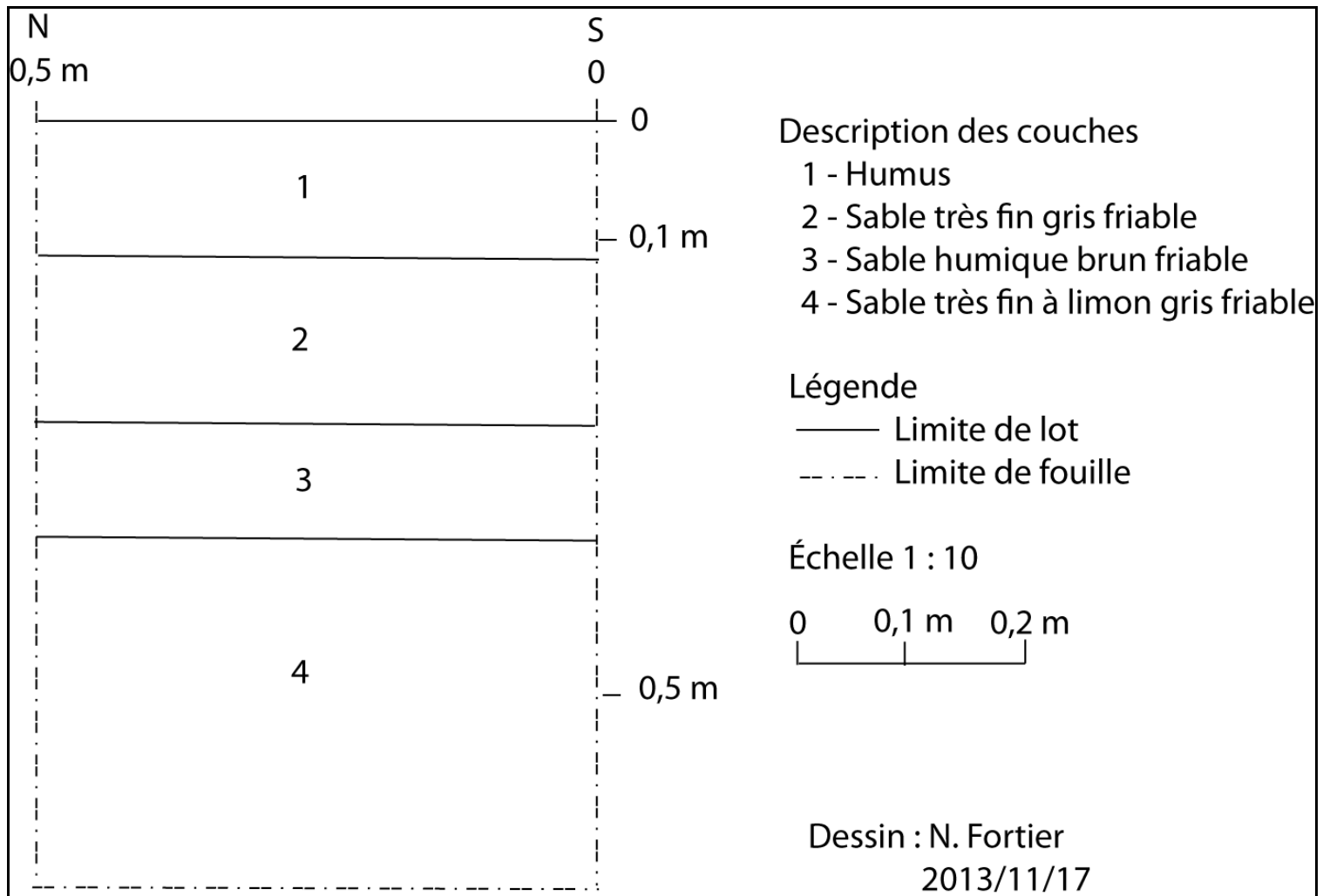


Figure 9 Séquence stratigraphique type observée à la hauteur du chaînage 2+680 (secteur 1)

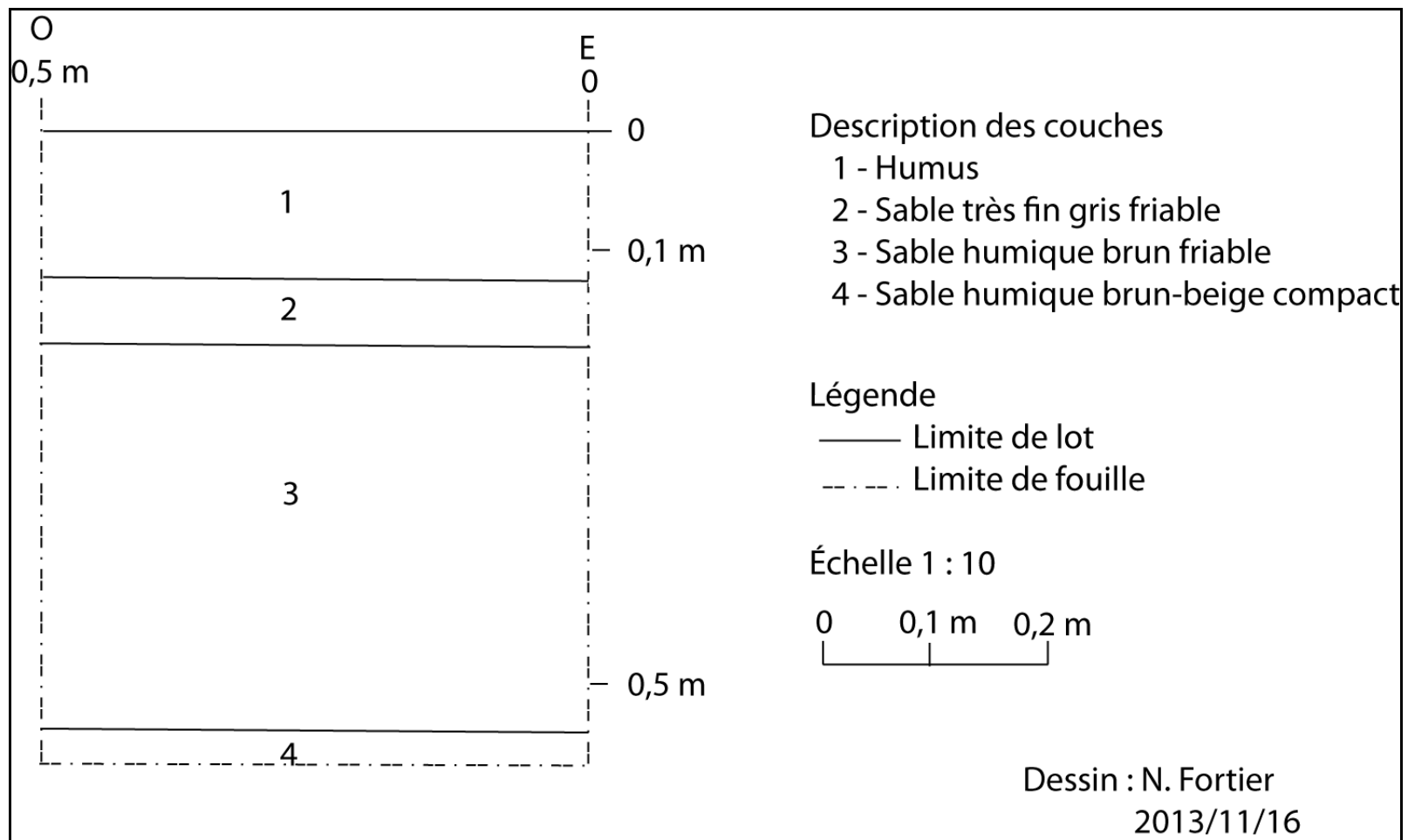


Figure 10 Séquence stratigraphique type observée à la hauteur du chaînage 4+200 (secteur 2)

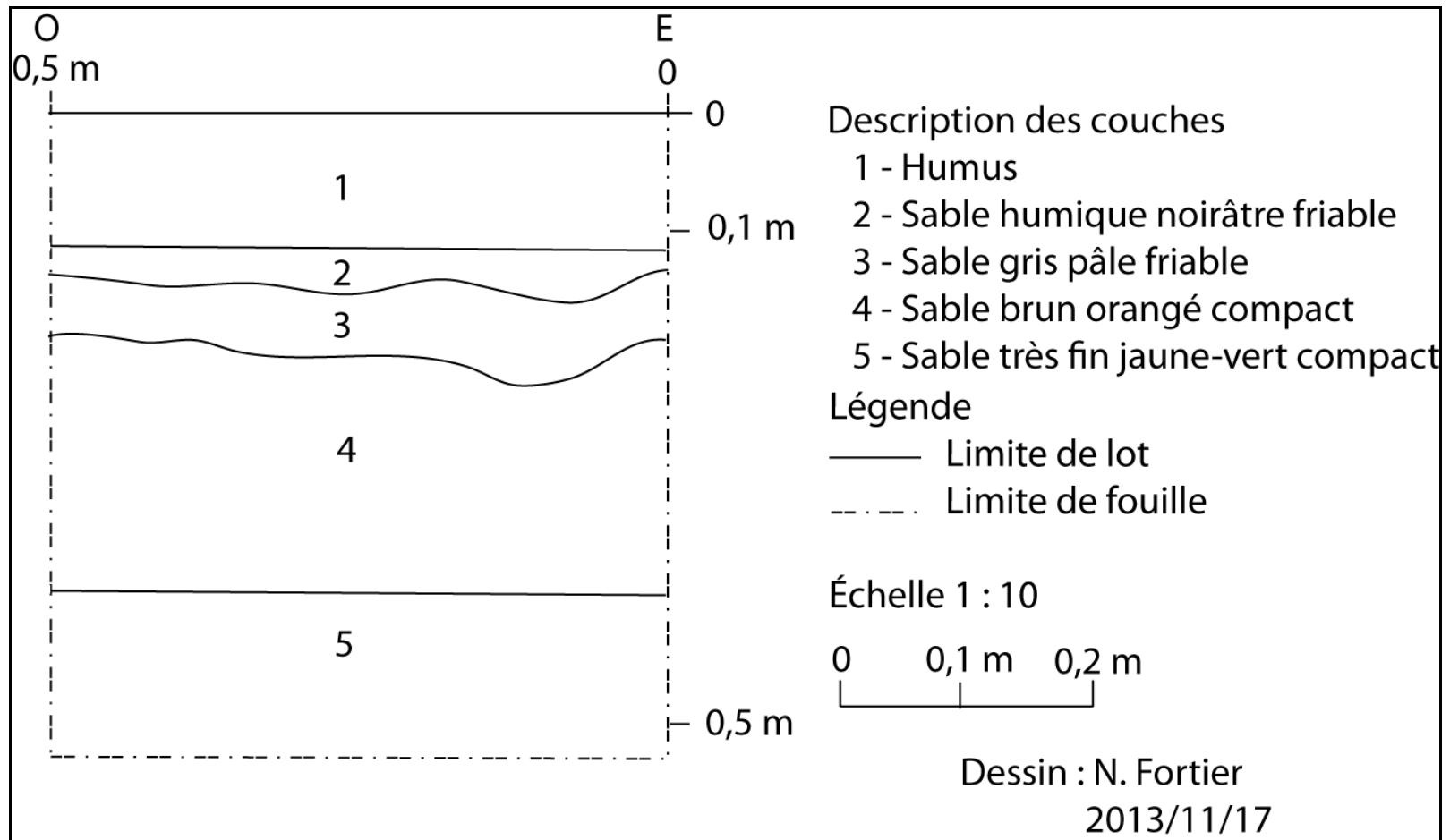


Figure 11 Séquence stratigraphique type observée à la hauteur du chaînage 5+440 (secteur 2)



Photo 1 Vue générale du secteur 1 à la hauteur du chaînage 2+640, vers le nord-est (DUCD-13-0178-001)



Photo 2 Vue générale du secteur 1 à la hauteur du chaînage 2+800, vers l'ouest (DUCD-13-0178-003)



Photo 3 Séquence stratigraphique type observée au centre du secteur 1 (chaînage 2+680), vers l'est (DUCD-13-0178-002)



Photo 4 Vue générale du secteur 2 à la hauteur du chaînage 4+760, terrain bouleversé, vers le nord-est (DUCD-13-0178-027)



Photo 5 Vue générale du secteur 2 à la hauteur du chaînage 3+520, vers le nord-ouest (DUCD-13-0178-014)



Photo 6 Vue générale du secteur 2 à la hauteur du chaînage 4+180, vers le sud (DUCD-13-0178-019)



Photo 7 Vue générale du secteur 2 à la hauteur du chaînage 5+260, pente et roc affleurant, vers l'ouest (DUCD-13-0178-060)



Photo 8 Vue générale du secteur 2 à la hauteur du chaînage 5+050, vers l'est (DUCD-13-0178-040)



Photo 9 Vue générale du secteur 2 à la hauteur du chaînage 5+800, vers l'ouest (DUCD-13-0178-054)



Photo 10 Séquence stratigraphique observée par endroits dans le secteur 2 (chaînage 4+200), vers le nord (DUCD-13-0178-020)



Photo 11 Séquence stratigraphique podzolique observée dans le secteur 2 (chaînage 5+440), vers le nord (DUCD-13-0178-045)



Photo 12 Séquence stratigraphique observée par endroits dans le secteur 2 (chaînage 4+740), vers le nord-ouest (DUCD-13-0178-029)

3. CONCLUSION

Un inventaire archéologique a été réalisé dans l'emprise du projet de réaménagement de la route 138 localisé dans les limites de la municipalité de Franquelin, sur le territoire de la Direction de la Côte-Nord du ministère des Transports du Québec. Cet inventaire a couvert une distance de 4 048 mètres linéaires d'emprise qui ont fait l'objet d'une inspection visuelle et de 194 sondages exploratoires.

À première vue, peu de secteurs semblaient favorables à l'établissement humain. En effet, les sols du secteur 1 se sont avérés très humides alors que de fortes pentes caractérisent le secteur 2. De plus, l'extrémité est du secteur 2 a été fortement perturbé lors de l'aménagement de l'actuelle route 138. Quelques terrasses et plateaux ont néanmoins été observés tout au long de l'emprise.

Bien que la région de Franquelin présente un certain potentiel de découverte archéologique, cet inventaire n'a pas permis d'identifier de nouveaux sites archéologiques dans les limites de l'emprise du projet. Le ministère des Transports du Québec peut réaliser les travaux prévus dans le cadre de ce projet routier sans contrainte du point de vue de l'archéologie. Par ailleurs, bien que la présence de neige au sol ait limité la réalisation de l'inspection visuelle, elle n'a en aucun cas nuit à la réalisation de sondages. Il n'est donc pas recommandé qu'une inspection visuelle supplémentaire soit réalisée dans l'emprise de ce projet.

4. BIBLIOGRAPHIE

CASTONGUAY, D. et CHEVRIER, D.

1976 *Reconnaissance archéologique sur la moyenne et haute Côte-Nord*. Volume 1, 157 pages.

ETHNOSCOOP

2007 *Inventaires archéologiques (automne 2005)*. Direction de la Côte-Nord. Direction générale de Québec et de l'Est, rapport inédit, 135 pages.

2007g *Inventaire archéologique (automne 2006)*. Direction de la Côte-Nord. Direction générale de Québec et de l'Est, rapport inédit, 18 pages.

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC

2013a *Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ, carte 22C/04 et 22C05)*. Gouvernement du Québec, Québec.

2013b *Cartographie des sites et des zones d'interventions archéologiques du Québec*. Gouvernement du Québec, Québec.

2013c *Registre du patrimoine culturel du Québec (RPCQ)*. Gouvernement du Québec, Québec. (<http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca>; site Internet consulté le 7 janvier 2014

MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

2013 *Évaluation du potentiel archéologique. Étude d'impact sur l'environnement. Réaménagement d'un tronçon de la route 138 dans le secteur des lacs à Thompson et du lac à la Ligne, municipalité de Franquelin (projet n° 154-88-0178)*. Rapport inédit, 14 pages.

PATRIMOINE EXPERTS

2006b *Inventaire archéologique (été 2005)*. Direction de la Côte-Nord. Direction générale de Québec et de l'Est, rapport inédit, 125 pages.

PINTAL, J.-Y.

2004e *Inventaire archéologique (été 2006)*. Direction de la Côte-Nord. Direction générale de Québec et de l'Est, rapport inédit, 94 pages.

2005b *Inventaire archéologique (été 2004)*. Direction de la Côte-Nord. Direction générale de Québec et de l'Est, rapport inédit, 132 pages.

2007j *Aménagement hydroélectrique des chutes à Thompson, rivière Franquelin. Inventaire archéologique*. 42 pages.

2009g *Inventaire archéologique (été 2007)*. Direction de la Côte-Nord. Direction générale de Québec et de l'Est, rapport inédit, 244 pages.

ANNEXE A
CATALOGUE DES PHOTOGRAPHIES

Projet n° 154-88-0178, municipalité de Franquelin, réaménagement de la route 138

| CODE DE RÉFÉRENCE | SECTEUR | DESCRIPTION | ORIENTATION |
|--------------------------|----------------|---|--------------------|
| DUCD-13-0178-001 | 1 | Vue générale de l'emprise au chaînage 2+640 (terrasses) | Nord-est |
| DUCD-13-0178-002 | 1 | Séquence stratigraphique d'un sondage test effectué au chaînage 2+680 | Est |
| DUCD-13-0178-003 | 1 | Bord de la route 138 près du chaînage 2+800 | Ouest |
| DUCD-13-0178-004 | 1 | Côté nord de la route 138 près du chaînage 2+800 | Est |
| DUCD-13-0178-005 | 1 | Côté sud de la route 138 près du chaînage 2+800 | Est |
| DUCD-13-0178-006 | 2 | Vue générale des perturbations affectant l'emprise au chaînage 2+920 | Ouest |
| DUCD-13-0178-007 | 2 | Vue générale des perturbations affectant l'emprise au chaînage 2+920 | Est |
| DUCD-13-0178-008 | 2 | Vue générale de l'emprise au chaînage 3+220 | Est |
| DUCD-13-0178-009 | 2 | Vue générale de l'emprise au chaînage 3+220 (pente) | Ouest |
| DUCD-13-0178-010 | 2 | Vue générale de l'emprise au chaînage 3+300 caractérisée par un relief vallonné | Sud-est |
| DUCD-13-0178-011 | 2 | Séquence stratigraphique d'un sondage test effectué au chaînage 3+300 | Est |
| DUCD-13-0178-012 | 2 | Vue générale de l'emprise au chaînage 3+360 | Nord-ouest |
| DUCD-13-0178-013 | 2 | Vue générale de l'emprise au chaînage 3+310 (roc affleurant) | Ouest |
| DUCD-13-0178-014 | 2 | Vue générale de l'emprise au chaînage 3+520 (pente) | Nord-ouest |
| DUCD-13-0178-015 | 2 | Vue générale de l'emprise au chaînage 3+520 (pente) | Sud-est |
| DUCD-13-0178-016 | 2 | Vue générale de l'emprise au chaînage 4+100 (pente) | Sud |
| DUCD-13-0178-017 | 2 | Vue générale de l'emprise au chaînage 4+000 (bord de route) | Ouest |
| DUCD-13-0178-018 | 2 | Vue générale de l'emprise au chaînage 3+950 (pente et terrasse) | Sud-est |
| DUCD-13-0178-019 | 2 | Vue générale de l'emprise au chaînage 4+180 (affleurement rocheux) | Sud |
| DUCD-13-0178-020 | 2 | Séquence stratigraphique d'un sondage test effectué au chaînage 4+200 | Nord |
| DUCD-13-0178-021 | 2 | Vue générale de l'emprise au chaînage 4+350 (pente) | Nord-ouest |
| DUCD-13-0178-022 | 2 | Vue générale de l'emprise au chaînage 4+400 (pente) | Sud-est |
| DUCD-13-0178-023 | 2 | Vue générale de l'emprise au chaînage 4+400 (pente) | Nord-est |
| DUCD-13-0178-024 | 2 | Vue générale de l'emprise au chaînage 4+620 | Sud-ouest |
| DUCD-13-0178-025 | 2 | Vue générale de l'emprise au chaînage 4+720 | Sud |
| DUCD-13-0178-026 | 2 | Vue générale de l'emprise au chaînage 4+760 | Nord-est |
| DUCD-13-0178-027 | 2 | Vue générale de l'emprise au chaînage 4+760 (terrain rasé) | Sud-ouest |
| DUCD-13-0178-028 | 2 | Vue générale de l'emprise au chaînage 4+760 (terrasse intacte) | Sud-est |

Projet n° 154-88-0178, municipalit  de Franquelin, r am nement de la route 138 (suite)

| CODE DE R F RENCE | SECTEUR | DESCRIPTION | ORIENTATION |
|--------------------------|----------------|---|--------------------|
| DUCD-13-0178-029 | 2 | S quence stratigraphique d'un sondage test effectu  au cha nage 4+740 | Nord-ouest |
| DUCD-13-0178-030 | 2 | Vue g n rale de l'emprise au cha nage 4+840 (pente) | Sud-est |
| DUCD-13-0178-031 | 1 | S quence stratigraphique d'un sondage test effectu  au cha nage 2+560 | Nord |
| DUCD-13-0178-032 | 1 | Sondage test effectu  au cha nage 2+560 | Ouest |
| DUCD-13-0178-033 | 1 | S quence stratigraphique d'un sondage test effectu  au cha nage 2+560 | Nord |
| DUCD-13-0178-034 | 1 | Bord de la route 138 pr s du cha nage 2+500 | Est |
| DUCD-13-0178-035 | 2 | Marais pr sent dans l'emprise pr s du cha nage 5+020 | Est |
| DUCD-13-0178-036 | 2 | Lac Thompson pr sent pr s du cha nage 5+050 | Sud |
| DUCD-13-0178-037 | 2 | Lac Thompson pr sent pr s du cha nage 5+050 | Sud |
| DUCD-13-0178-038 | 2 | Lac Thompson pr sent pr s du cha nage 5+050 | Sud |
| DUCD-13-0178-039 | 2 | Marais pr sent dans l'emprise pr s du cha nage 5+050 | Ouest |
| DUCD-13-0178-040 | 2 | Bord de la route 138 pr s du cha nage 5+050 | Est |
| DUCD-13-0178-041 | 2 | Bord de la route 138 pr s du cha nage 5+080 | Est |
| DUCD-13-0178-042 | 2 | Bord de la route 138 pr s du cha nage 5+420 | Est |
| DUCD-13-0178-043 | 2 | C t  sud de l'emprise au cha nage 5+440 | Ouest |
| DUCD-13-0178-044 | 2 | C t  sud de l'emprise au cha nage 5+440 | Nord-est |
| DUCD-13-0178-045 | 2 | S quence stratigraphique d'un sondage test effectu  au cha nage 5+440 | Nord |
| DUCD-13-0178-046 | 2 | C t  sud de l'emprise au cha nage 5+560 | Sud-ouest |
| DUCD-13-0178-047 | 2 | C t  sud de l'emprise au cha nage 5+840 | Est |
| DUCD-13-0178-048 | 2 | C t  sud de l'emprise au cha nage 5+700 | Ouest |
| DUCD-13-0178-049 | 2 | C t  nord de l'emprise au cha nage 5+700 | Nord-ouest |
| DUCD-13-0178-050 | 2 | C t  nord de l'emprise au cha nage 5+080 | Est |
| DUCD-13-0178-051 | 2 | C t  sud de l'emprise au cha nage 5+900 | Est |
| DUCD-13-0178-052 | 2 | C t  sud de l'emprise au cha nage 6+020 | Ouest |
| DUCD-13-0178-053 | 2 | C t  sud de l'emprise au cha nage 5+820 | Est |
| DUCD-13-0178-054 | 2 | C t  sud de l'emprise au cha nage 6+200 | Ouest |
| DUCD-13-0178-055 | 2 | Vue g n rale de l'emprise au cha nage 5+800 (affleurement rocheux) | Ouest |
| DUCD-13-0178-056 | 2 | Vue g n rale de l'emprise au cha nage 5+800 (bord de la route 138 et pente) | Ouest |

Projet n° 154-88-0178, municipalit  de Franquelin, r am nement de la route 138 (suite)

| CODE DE R F RENCE | SECTEUR | DESCRIPTION | ORIENTATION |
|--------------------------|----------------|---|--------------------|
| DUCD-13-0178-057 | 2 | Vue g n rale de l'emprise au cha nage 5+540 (bord de la route 138 et pente) | Ouest |
| DUCD-13-0178-058 | 2 | Vue g n rale de l'emprise au cha nage 5+360 (pente) | Ouest |
| DUCD-13-0178-059 | 2 | Vue g n rale de l'emprise au cha nage 5+260 | Est |
| DUCD-13-0178-060 | 2 | Vue g n rale de l'emprise au cha nage 5+260 (affleurement rocheux) | Ouest |